



**24 JANVIER 2022**

**COMMUNIQUE**

## ***Suite aux révélations d'abus commis par le père Louis Ribes***

Depuis le 13 janvier dernier, suite à l'envoi d'un communiqué co-signé des diocèses de Lyon, Saint-Etienne et Grenoble-Vienne et de deux réunions publiques organisées à Pomeys (69) le 8 janvier par le diocèse de Lyon et à Grammond (42) le 18 janvier par le diocèse de Saint-Etienne, plusieurs personnes se sont manifestées (soit lors de ces réunions, soit en contactant les cellules d'écoute des trois diocèses), pour témoigner des abus sexuels dont elles ont été victimes dans leur enfance par le père Louis Ribes.

Les responsables du diocèse de Grenoble-Vienne expriment à toutes ces personnes leur profonde compassion, leur indignation, leur tristesse, leur honte face à ces révélations. Le diocèse les assure qu'il reste plus que jamais engagé pour que toute la lumière soit faite sur ces drames. Le diocèse poursuit avec détermination et sans relâche son travail d'écoute, d'accompagnement, de vigilance, de considération qui a été engagé depuis déjà plusieurs années.

À l'instar de ce qui a été proposé à Pomeys et à Grammond, une rencontre publique d'échanges et d'écoute est organisée à Vienne (38) le :

**Judi 27 janvier 2022 à 20h**

**À la Maison paroissiale Saint Maurice de Vienne - 2 place Saint Paul**

Monseigneur Guy de Kerimel, archevêque nommé de Toulouse – administrateur diocésain de Grenoble-Vienne donne délégation au père Loïc Lagadec, vicaire général, pour participer à cette réunion. Le père Philippe Rey, curé des paroisses Sanctus et Sainte Mère Teresa en Viennois, ainsi que deux membres de la cellule d'accueil et d'écoute seront également présents.

---

*Informations complémentaires en page suivante.*

---

### **CONTACT PRESSE :**

Sophie FITTE

*Service Eglise en dialogue – Directrice de la communication*

Tél : 07 83 69 74 97

[sophie.fitte@diocese-grenoble-vienne.fr](mailto:sophie.fitte@diocese-grenoble-vienne.fr)

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

### **Rappel du parcours du père Ribes :**

- Septembre 1920 : naissance à Grammond (42) de Louis Ribes
- Juin 1947 : ordonné prêtre
- 1947 : professeur à l'école cléricale de Saint-Martin en Haut (69)
- Entre 1951 et 1968 : présence au petit séminaire de Chessy (69)
- A partir de 1968 et jusqu'à sa mort : il est mis à disposition du séminaire d'aînés d'Estressin-Vienne (38) comme formateur. (Il s'agissait d'un séminaire pour les vocations tardives qui permettaient à ceux qui n'avaient pas eu le bac général de bénéficier d'une remise à niveau, notamment en français, avant de rentrer au grand séminaire).
- 29 août 1994 : décès et inhumation à Grammond

Le père Ribes était artiste peintre. Un certain nombre de ses œuvres sont présentes dans des lieux de culte. Concernant le diocèse de Grenoble-Vienne, à ce jour quatre ont été recensées : trois tableaux dans la cure de Vienne et un dans l'église de Chuzelles. Les trois premiers, comme s'y était engagé le diocèse, ont d'ores et déjà été déposés, le 4<sup>e</sup> est en cours.

La commission d'art sacré du diocèse, aidée du service des archives, est en train de rechercher si d'autres œuvres pourraient être présentes sur le diocèse.

### **Rappel des faits pour le diocèse de Grenoble-Vienne:**

- Février 2016, une personne victime avait contacté par téléphone et email le diocèse pour savoir où était enterré le père Ribes et si le diocèse avait connaissance de photos. Les recherches dans les archives des diocèses de Grenoble-Vienne et de Lyon (pour lequel il avait exercé une partie de son ministère) n'ont rien fait apparaître.
- Suite à l'appel à témoin mis en place par la CIASE, une seconde victime s'est manifestée en donnant des faits précis. Elle a été reçue en octobre 2021 par l'évêque de Grenoble-Vienne.
- Dimanche 24 octobre 2021 : un message a été lu aux fidèles des paroisses de la région viennoise pour évoquer de forts soupçons sur le père Ribes, et inviter le cas échéant à joindre la cellule d'écoute.
- 10 novembre 2021 : une réunion d'échanges et d'écoute sur les abus commis au sein de l'Eglise est organisée à Vienne.
- En décembre 2021, une 3<sup>e</sup> victime s'est fait connaître à la cellule d'écoute.
- En janvier 2022, les évêques ont souhaité faire paraître un communiqué pour inciter le plus possible de personnes à se manifester.
- Ces derniers jours, plusieurs appels aux différentes cellules des 3 diocèses.

### **Rappel cellule d'écoute / sites web / dispositif :**

Conformément aux recommandations de la CEF et depuis 2016, Mgr Guy de Kerimel, archevêque nommé de Toulouse, administrateur diocésain de Grenoble-Vienne, a mis en place un dispositif de cellule d'accueil et d'écoute ayant pour objectif d'accueillir la parole de toute personne ayant été victime d'abus en Eglise - emprise psychologique, spirituelle, abus sexuel - commis par un membre en responsabilité dans l'Eglise : prêtre, diacre, ou laïc... Cette cellule se compose de

professionnels bénévoles de diverses disciplines (psychanalyste, psychologue, médecin, juriste...) et d'un prêtre.

Afin de faciliter cette démarche, une ligne téléphonique et une adresse de messagerie ont été spécialement créées. Il est à noter que cette cellule ne se substitue en aucun cas à la justice et ne dispense pas les chrétiens et ministres ordonnés d'informer les instances judiciaires de toute situation dont ils auraient connaissance et qui relèveraient de son domaine.

◆ **Cellule d'écoute pour le diocèse de Grenoble-Vienne :**

07 68 77 29 60 - cellule.ecoute@diocese-grenoble-vienne.fr

Infos / prévention : [www.luttercontrelesabus.fr](http://www.luttercontrelesabus.fr)

◆ **Cellule d'écoute pour le diocèse de Lyon :**

signalement@lyon.catholique.fr

Infos : [www.preventionabuseglise.fr](http://www.preventionabuseglise.fr)

◆ **Cellule d'écoute pour le diocèse de Saint-Etienne :**

04 77 59 30 66 - preventionabus@diocese-saintetienne.fr

Infos : [www.diocese-saintetienne.fr/delegations-eglise-dialogue/agir-contre-abus-sexuels](http://www.diocese-saintetienne.fr/delegations-eglise-dialogue/agir-contre-abus-sexuels)